Eclaireur du Gâtinais, 17 septembre 2014

Aux obsèques de l'ancien conseiller général et maire

Les hommages à René Alaux

L'assistance était impressionnante et les personnalités nombreuses lors de la cérémonie de recueillement à la mémoire de René Alaux, la semaine dernière. L'ancien maire et conseiller général a marqué les esprits.

Le premier à s'exprimer fut bien sûr Didier Devin, maire actuel de Fontenay, successeur de M. Alaux, qui volontairement n'a parlé qu'avec son cœur, rappelant avec émotion les souvenirs touchants qu'il garde de « son maître » et laissant à ses pairs les hommages plus politiques.

« Sa rectitude et sa propension à défendre les causes qui lui paraissaient justes »

Éric Doligé, le président du Conseil général du Loiret, a mis l'accent sur le trait de caractère le plus fort de René Alaux : sa rectitude et sa propension à défendre les causes qui lui paraissaient justes.

Le sénateur Jean-Pierre Sueur a parlé de René Alaux comme d'un « serviteur des hommes, dans son métier d'instituteur modèle tout d'abord et plus tard dans le département, regrettant qu'aujourd'hui les hommes politiques ne soient plus ces serviteurs ».

Paul Laville, sous-préfet, a mentionné toutes les gratifications honorifiques dont René Alaux était doté au titre de la reconnaissance de la République et Mario Charnay, ancien maire de Ferrières, a lu un texte écrit par l'épouse du défunt.

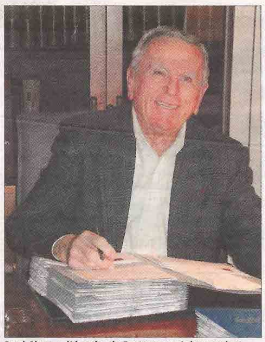

René Alaux a été maire de Fontenay-sur-Loing pendant 51 ans et conseiller général du canton de Ferrières pendant 38 ans.

Dans un texte, Frédéric Néraud, actuel conseiller général du canton de Ferrières, a rappelé « les longues années d'engagement au service de sa commune de Fontenay, du canton de Ferrières et du département du Loiret ».

Un pionnier de la CC4V

« Il restera comme le symbole même de l'élu républicain dévoué au bien public, profondément désintéressé et passionné par la cause du territoire rural qu'il défendait inlassablement », a ajouté M. Néraud.

« Fédérateur par excellence, il fut l'artisan essentiel de la création et de l'expansion de la Communauté de communes des Quatre-Vallées et sut faire travailler ensemble, dans l'entente et le sens de l'intérêt général, les élus des communes membres », a ensuite poursuivi le conseiller général.

CÉRÉMONIE. L'inhumation de l'urne se tiendra vendredi 19 septembre à 16 heures au nouveau cimetière de Fontenay.

.

Phoca PDF